

<https://ricochets.cc/Retraites-un-organisme-etatique-hors-de-tout-controle-fixerait-la-valeur-du.html>



Retraites : un organisme étatique hors de tout contrôle fixerait la valeur du point !

- Les Articles -

Date de mise en ligne : samedi 11 janvier 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Retraites : un organisme étatique hors de tout contrôle fixerait la valeur du point !

La revue Frustration nous apprend qu'une officine centralisée, le « *Conseil d'Administration de la Caisse nationale universelle de retraites* » déciderait de tout et notamment de la valeur des points retraite.

Ce conseil et les experts chargés de le surveiller seraient sous la coupe du gouvernement et des dogmes du capitalisme extrême.

déposséder l'ensemble des travailleurs de tout pouvoir de décision

Avec la vente des retraites aux assurances privées et aux fonds de pension type BlackRock, voici que l'abjection dans la non-démocratie s'approfondie !

L'Etat, son gouvernement oligarchique et les capitalistes veulent déposséder l'ensemble des travailleurs de tout pouvoir de décision sur la gestion des retraites !

- ▶ Les détails et infos sur [Retraites : on sait enfin comment sera fixée la valeur du point, et c'est terrifiant](#) - Un organisme centralisé décidera de tout, sous contrôle du gouvernement et des dogmes néolibéraux.



Formes des luttes : Â« maintenant ils sauvent nos retraites... Â»

Extraits :

Un seul Conseil Central décidera de tout, les travailleurs perdent la main

Comment sera fixée la valeur du fameux « point » ? Le projet de loi est très clair là dessus : c'est le Conseil d'Administration de la Caisse nationale universelle de retraites qui le fera. Ni les députés, ni les citoyens n'auront leur mot à dire là dessus.

Les pères fondateurs de la Sécurité Sociale en avaient confié la gestion par les travailleurs pour éviter le "pilotage" par des technocrates

Au moment de la création de la Sécurité Sociale, les pères fondateurs ont insisté sur l'importance de la gestion de ces caisses par les premiers intéressés : les travailleurs. Depuis, les libéraux comme Macron nous ont matraqué la tête avec l'idée que tous ces régimes, « c'est trop complexe », alors que c'est ce qui a permis qu'en France, les bourgeois libéraux au pouvoir depuis trente ans n'aient pas été en mesure de réduire massivement nos droits car ils n'en avaient pas le pouvoir.

Une seule règle de fonctionnement autorisée : l'austérité budgétaire

Ainsi, c'est un petit Conseil d'Administration d'une Caisse Centrale, qui sera un établissement public dont l'organisation sera définie par ordonnance - c'est-à-dire par l'actuel gouvernement - qui décidera de tout, et tout le temps. Nous n'aurons plus aucune certitude sur ce qu'il adviendra.

Des experts indépendants... désignés par le président

Et pour être sûr que cette Caisse ne dérive pas, elle sera surveillée par un « Comité d'expertise indépendant des retraites » (article 56). Ce comité sera aussi indépendant que la présidence de radio France : ses membres seront nommés par le président, le président de l'Assemblée Nationale et le président du Sénat. Indépendance, mon cul.